



RÉGION GRAND EST

COMMISSION PERMANENTE DU 17 NOVEMBRE 2023

MONTANT GLOBAL DES AIDES ATTRIBUÉES : 298,1 M€













SOMMAIRE

Osmose, un maillon de plus pour conforter l'attractivité de Strasbourg, Capitale européenne	p.3
Seconde phase d'électrification pour la ligne Paris-Troyes-Mulhouse : Un pari pour plus de mobilité durable	p.4
Conducteurs de cars scolaires : la Région mobilise toutes ses compétences pour recruter !	p.5
Orientandem Ecole-Entreprise : une mesure transfrontalière d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi	p.6
Maîtriser les coûts de l'énergie dans les lycées pour mieux y investir	p.7
Soutien à trois projets industriels majeurs du Grand Est	p.8
Accompagner les entreprises dans leurs transformations vers l'industrie du futur!	p.9
Des solutions de financement pour les entreprises : Un maillon essentiel à l'économie régionale et à la création d'emplois	p.10
Le « Chèque Vert » de la Région pour aider les entreprises à maîtriser les coûts énergétiques	p.]]
La Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation : De puissants leviers pour la compétitivité du Grand Est	p.12
Un nouveau contrat de Canal signé pour développer le tourisme fluvial et fluvestre en Grand Est	p.13
Départ en vacances des jeunes : coup de pouce de la Région prolongé !	p.15
 Autres points: Le REME de Strasbourg, décrypté pour être amélioré La Région soutient les usages numériques des collectivités du Grand Est Tiers-lieux en Grand Est: des nids de créativité et d'apprentissage Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement Paris 2024: la Région récompense les bénévoles engagés 	p.16





Osmose, un maillon de plus pour conforter l'attractivité de Strasbourg, Capitale européenne

L'implantation du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et d'autres institutions européennes à Strasbourg revêt une importance stratégique. La décision du Parlement européen de s'installer dans le bâtiment Osmose renforce encore davantage la position de Strasbourg en tant que Capitale européenne.

Les partenaires des Contrats triennaux « Strasbourg, Capitale européenne », à savoir l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg, travaillent ensemble pour conforter l'accessibilité et l'attractivité globale de Strasbourg ; ceci contribue également au rayonnement européen de la région.

En septembre 2023, après des négociations approfondies, le Parlement européen a officialisé la location du bâtiment Osmose, situé en face du bâtiment Louise Weiss, siège du Parlement européen. Pour faciliter ses activités et pour répondre aux besoins spécifiques du Parlement lors de sessions plénières et de réunions internationales de grande ampleur, l'Etat et les collectivités territoriales ont convenu d'une propriété partagée à 50 %. La part de la Région (12,5 %) s'élève à environ 8 millions d'euros.

Cette approche vise à garantir une occupation sécurisée et simplifiée du bâtiment par le Parlement, dès le premier semestre 2024, pour une durée de 99 ans, en échange d'une redevance annuelle de 700 000 euros.

L'opération immobilière sera valorisée financièrement au titre du Contrat triennal pour la période 2024-2026.





Seconde phase d'électrification pour la ligne Paris-Troyes-Mulhouse : un pari pour plus de mobilité durable

Les Régions Grand Est et Île-de-France s'associent pour donner un nouvel élan à la ligne 4, qui relie Paris à Longueville, Provins, Troyes, Belfort et Mulhouse. Ce vaste programme, doté de plus de 320 millions d'euros, entame sa seconde phase avec l'électrification de la section Nogent-sur-Seine à Troyes. Un challenge de taille qui doit permettre de réduire l'empreinte environnementale des trains et d'améliorer considérablement la qualité de service auprès des voyageurs.

Dès l'été 2016, les deux Régions se sont engagées à électrifier les lignes Paris-Longueville-Provins / Troyes. L'ambition: harmoniser le niveau de service en permettant la circulation de trains sous caténaire depuis Troyes, dernière grande agglomération reliée à Paris par une ligne non-électrifiée.

Après l'achèvement des travaux d'électrification de la phase 1 et la mise en service des caténaires jusqu'à Nogent-sur-Seine à l'automne 2022, la seconde phase prévoit l'électrification des 56 kilomètres restants entre Nogent et Troyes. Cette étape majeure vise à améliorer la fiabilité de la ligne tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Près de 16 millions d'euros sont engagés par la Région Grand Est, sur un total de plus de 88 millions d'euros, pour la première de travaux de cette phase 2.

Les travaux comprennent également la construction d'une sous-station électrique et son raccordement au Réseau de Transport d'Electricité (RTE) à Saint-Mesmin, l'adaptation de 23 ouvrages d'art au gabarit d'électrification, ainsi que des améliorations des installations de signalisation et de télécommunication

D'ici 2028, la ligne 4 sera à plein régime, offrant à ses usagers un accès à une solution de mobilité durable et performante.

Save the date: le lancement de cette seconde phase sera officialisé le 8 décembre prochain à Romilly-sur-Seine.





Conducteurs de cars scolaires: la Région mobilise toutes ses compétences pour recruter!

Encourager les vocations et améliorer l'image de la profession pour augmenter le nombre de conducteurs de cars scolaires: tel est l'objectif de la Région Grand Est qui a voté, lors de la Commission Permanente du 17 novembre 2023, une subvention de 56 000 euros à la société Gamabilis pour la création du jeu vidéo « On the road ».

La Région Grand Est agit, en partenariat avec ses 86 sociétés de transport privées, sur l'ensemble des axes permettant de résorber la tension existante sur ce métier. Elle investit aujourd'hui annuellement près de 3 millions d'euros sur l'ensemble des contrats de transport, permettant ainsi de compenser les salaires à temps partiels pour les employés ne pouvant trouver de complément d'activité.

Couplées à des campagnes de communication en soutien des actions de recrutement et de formation sur mesure, ces mesures ont déjà permis de résorber le manque de conducteurs de 50% entre la rentrée 2022 et 2023.

Les joueurs de « On the road » évolueront dans les territoires du Grand Est, principalement en zone rurale, dans un univers intégrant le Folklore de la région, tels que les Kobold Alsaciens, leKarnabo des Ardennes, le Felteu de Champagne ou encore le Warabouc Lorrain.





Orientandem Ecole-Entreprise: une mesure transfrontalière d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi

La Région Grand Est a voté, lors de la Commission Permanente du 17 novembre 2023, la mise en place d'Orientandem Ecole-Entreprise, une mesure pour faciliter l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, via des échanges entre tandems transfrontaliers et entreprises. Le projet est financé à 60% par les fonds européens INTERREG VI.

Orientandem Ecole-Entreprise permettra aux élèves de découvrir des environnements professionnels en situation réelle, de développer leurs compétences sur la base de la connaissance des métiers, dans un contexte bilingue et biculturel.

Il se déroulera sur quatre années scolaires, et concernera 700 élèves français, allemands et suisses du secondaire, engagés dans 22 tandems transfrontaliers avec 22 entreprises. Les élèves se verront soumettre une problématique proposée par l'entreprise partenaire qui les accompagnera pour y répondre.

La Suisse et l'Allemagne ont acquis une expertise importante de la coopération entre les écoles et le milieu économique, où visites d'entreprises et connaissance mutuelle entre les établissements du secondaire et leur tissu économique de proximité sont pratiques courantes. Elle est un levier efficace pour une insertion réussie des jeunes sur le marché de l'emploi.

Le montant total du projet s'élève à 608 365 euros dont 60 % financés par Interreg VI, soit 305 684 euros. La Région Grand Est y contribue à hauteur de 178 000 euros, auxquels s'ajoutent près de 55 000 euros de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole et du Groupement Européen de Coopération Territoriale Eurodistrict Pamina.





Maîtriser les coûts de l'énergie dans les lycées pour mieux y investir

Au sein des lycées publics dont elle a la charge, la Région intervient par une mobilisation financière et humaine sans précédent face à la flambée des coûts énergétiques. Elle a mis en place plusieurs programmes, à l'instar du projet « Neolux¹ » qui prévoit l'installation massive de luminaires LED pour une gestion plus économe de l'éclairage ou le déploiement d'abaisseurs-régulateurs de tension électrique pour diminuer la consommation.

En partenariat avec la Caisse des Dépôts / Banque des territoires, à travers son programme « Intracting », la Région finance les projets d'amélioration énergétique grâce aux économies générées par ces initiatives. C'est une approche vertueuse où les économies d'aujourd'hui ouvrent la voie aux investissements durables de demain.

Cette collaboration permet un financement complémentaire de 6,8 millions d'euros pour le déploiement de la deuxième phase du programme Neolux et un peu plus de 8,3 millions d'euros destinés au financement d'abaisseurs-régulateurs de tension.

Depuis le lancement de ce programme, ce sont d'ores-et-déjà 6 % de consommation électrique globale en moins au sein des lycées équipés. À fin octobre 2023, 78 000 luminaires ont été commandés pour 161 établissements qui en assurent directement la pose grâce aux agents régionaux des lycées.

¹ Engagé en mars 2022, le programme « Neolux » encourage le recours à des luminaires LED tout en modernisant les installations et en réduisant leurs plages d'utilisation grâce à une gestion optimisée des moyens d'allumage et d'extinction.





Soutien à trois projets industriels majeurs en Grand Est

Les élus de la Commission permanente ont voté une aide de 5,2 millions d'euros pour soutenir trois projets industriels structurants en Grand Est, qui généreront la création de 110 emplois et le maintien de 330 autres. L'accompagnement porte sur la construction d'une deuxième usine Agronutris à Rethel (08), l'extension d'activité de l'usine Knauf à Illange (57) et l'acquisition de matériel de production chez Solvay à Dombasle-sur-Meurthe (54).

✓ Knauf à Illange (57)

Fournisseur de solutions de haute qualité pour tous les domaines de la construction, Knauf emploie déjà 180 personnes sur le site d'Illange à travers sa division Knauf Insulation (spécialisée dans la production de solutions d'isolation). Le groupe souhaite créer un nouveau bâtiment à faible impact environnemental à Illange, et y implanter sa division Knauf Ceiling Solutions.

Cet investissement industriel majeur est soutenu par la Région à hauteur de **3 millions d'euros**. Il s'accompagnera de la création d'une cellule de R&D et d'innovation dédiée au développement de nouveaux produits éco-conçus, plus légers que ceux actuellement développés en Allemagne, en visant à poursuivre l'effort de réduction de densité des dalles, et optimiser leur processus de production.

✓ Agronutris à Rethel (08)

Agroutris est une société de biotechnologies spécialisée dans l'élevage et la transformation des insectes en protéines pour l'alimentation animale. La première usine implantée à Rethel depuis 2023 convertit des coproduits de l'industrie agricole locale (déchets valorisés) pour nourrir les insectes. L'entreprise va ouvrir un second site à proximité, ce qui lui permettra de tripler ses capacités de production et de doubler à terme le nombre de salariés pour atteindre 120 employés.

L'objectif est de faire du pôle de Rethel le seul site industriel au monde capable de produire plus de 17 000 tonnes de farines issues de l'espèce d'insectes Black Soldier Fly.

Agronutris s'appuiera sur des solutions technologiques innovantes et plus performantes en termes d'impact énergétique et environnemental des procédés (limitation de la consommation en eau, gains d'énergie sur le traitement de l'air, récupération de 30% de l'énergie utilisée sur les étapes de séchage).

La Région accompagne ce projet à hauteur d'1,5 million d'euros.

√ Solvay à Dombasle-sur-Meurthe (54)

Une aide régionale de **700 000 euros** est attribuée à Solvay pour l'installation d'un four à chaux à Dombasle-sur-Meurthe. Cet investissement s'intègre dans le cadre du projet de décarbonation de ce site spécialisé dans la production de carbonate et de bicarbonate de sodium (intrants essentiels des secteurs de la chimie, du verre, de la santé et de l'alimentation humaine et animale) et qui emploie 330 personnes.

L'acquisition du four à chaux permettra en effet de diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l'énergie sur le site.

Les retombées attendues sont une diminution de plus de 100 kilotonnes des émissions de CO₂ du site et une plus grande fiabilité des rythmes de production.





Accompagner les entreprises dans leurs transformations vers l'industrie du futur!

Aider les entreprises du territoire à relever les grands défis environnementaux, industriels et numériques, tout en leur permettant de gagner en performance et en compétitivité, telle est l'ambition du parcours de transformation déployé par la Région. Le dispositif « Grand Est Compétitivité » propose un soutien aux PME qui souhaitent se moderniser leurs outils de production, intégrer de nouvelles technologies, digitaliser leur chaîne de création de valeur, ou encore optimiser leur fonctionnement en adoptant de meilleures pratiques.

Une aide totale de plus d'1,9 million d'euro est accordée à 30 entreprises du Grand Est, permettant de consolider 1 359 emplois et d'en créer 94.

Parmi les entreprises soutenues, on peut citer:

- La SAS Technic Industries, à Tronville-en-Barrois (55) qui bénéficie d'une aide régionale de 20 375 euros pour l'acquisition d'une machine de découpe à jet d'eau. Cet investissement lui permettra de créer une vingtaine d'emplois. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication d'appareils d'éclairage électrique (illuminations festives).
- MPL Industries, entreprise de mécanique industrielle à Saint-Etienne-lès-Remiremont (88), qui va se doter d'un centre d'usinage à cinq axes financé par la Région à hauteur de 76 800 euros, afin d'améliorer sa productivité.
- Le fabricant de bretzels et sticks, Boehli à Gundershoffen (67): grâce à une aide de 133 018 euros, l'entreprise modernise sa ligne de fabrication de bretzels avec notamment l'achat d'un four de cuisson, d'une étiqueteuse, d'un robot de palettisation, etc.
- La société champenoise de prestations Canard Duchêne, basée à Ludes (51), qui bénéficie d'un soutien de 143 738 euros pour moderniser et digitaliser ses équipements de conditionnement de vins effervescents : acquisition d'un élévateur automatique, d'un robot de transfert, d'une doseuse, de cellules robotisées, etc.
- Top Industries à Hésingue (68), fabricant d'articles en caoutchouc, a reçu une aide régionale de 116 950 euros pour l'amélioration de ses process et l'achat de presses à injecter, contribuant ainsi à la création de 6 emplois.

Pour en savoir plus sur Grand Est Compétitivité: www.grandest.fr/vos-aides-regionales/grand-est-competitivite





Des solutions de financement pour les entreprises: un maillon essentiel à l'économie régionale et à la création d'emplois

Actionnaire principale de la <u>SODIV</u>, la Région Grand Est engage une dotation de 7 millions d'euros pour participer à l'augmentation de capital de cette société afin de doubler sa taille et permettre son développement à l'échelle régionale. L'objectif est de développer des solutions de financement des PME régionales en fonds propres et en quasi-fonds propres : un soutien direct et important à l'économie régionale et à la création d'emplois.

La SODIV finance les projets qui permettent la création ou la sauvegarde d'emplois à tous les stades de vie des PME (création, développement, reprise), permettant de déclencher un effet de levier auprès des partenaires bancaires et des autres financeurs. Elle intervient sous forme de prêts participatifs entre 50 000 et 150 000 euros, d'interventions en fonds propres entre 80 000 et 200 000 euros via les ORACES SODIV - une forme innovante d'apports en fonds propres - et accessoirement sous forme d'investissements en capital.

Grâce à l'appui financier de la SODIV, 539 projets d'entreprises ont pu être accompagnés et 7 072 emplois créés ou sauvegardés sur la période 2008-2022. Ces financements ont permis de réaliser des investissements à hauteur de 377 millions d'euros.





Le « Chèque Vert » de la Région pour aider les entreprises à maîtriser les coûts énergétiques

Le dispositif « Grand Est Chèque Vert » a été mis en place par la Région en février dernier afin d'accélérer la transition énergétique des entreprises, en particulier des artisans et commerçants, et de leur donner un coup de pouce pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie. 126 chèques ont été distribués sur la période de mars à octobre 2023, représentant un montant total de 678 000 euros.

Depuis le lancement du dispositif, les principaux investissements concernent le remplacement de luminaire intérieur par des leds et l'acquisition de véhicules propres.

Le chèque vert s'adresse aux artisans et commercants (moins de 20 salariés) qui souhaitent :

- ✓ Réduire leur facture d'énergie par la diminution de leur consommation énergétique et/ou le remplacement de leur équipement de production d'énergie par une source d'énergie renouvelable (installation d'une pompe à chaleur, de luminaires led, d'un équipement frigorifique plus performant, etc.)
- ✓ Améliorer la qualité de l'air dans leurs locaux (système de ventilation ou de climatisation)
- ✓ Réduire la consommation d'énergie fossile par l'acquisition de véhicules propres (véhicule électrique, conversion au bioéthanol, etc.).

Le montant de l'aide attribuée ne doit pas dépasser 50% des dépenses avec un plafonnement à 10 000 euros par bénéficiaire (la part de l'aide dédiée à l'acquisition de véhicules propres ne devant pas dépasser les 5 000 euros).

En savoir plus sur www.grandest.fr/vos-aides-regionales/cheque-vert





La Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation : de puissants leviers pour la compétitivité du Grand Est

Afin de contribuer à la transformation de son économie et pour répondre aux enjeux liés aux transitions environnementale, industrielle et numérique, la Région déploie son schéma régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

C'est dans ce cadre qu'une aide de 4,15 millions d'euros a été attribuée pour deux projets de Recherche, en collaboration avec les trois Universités de Lorraine, de Strasbourg (Unistra) et de Reims-Champagne Ardenne (URCA), et inscrits au Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 : les projets Grand-Est Numérique Intensif (GENI) et Institut d'Inflammation du Grand Est (I2GE).

✓ Le projet Grand Est Numérique Intensif

Le projet GENI porte sur l'accès, la sécurisation, le traitement et la valorisation de la donnée scientifique. Il vise à préparer la communauté universitaire du Grand Est à la prochaine génération de supercalculateurs et de mettre à disposition des chercheurs les systèmes les plus adaptés à leurs besoins. En augmentant les capacités de calcul et de stockage des données générées par les activités de recherche académiques et industrielles, le projet GENI permettra de répondre à la problématique actuelle du Numérique à l'échelle du Grand Est (analyse des données, extraction de connaissances, archivage de longue durée, sécurisation et confidentialité, faible empreinte environnementale, intelligence artificielle) et contribuera à la compétitivité scientifique et industrielle du territoire, par un meilleur transfert des connaissances vers le monde économique.

Le projet a également pour ambition de mettre en place une gouvernance du numérique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Grand Est dans une démarche globale d'offre de services et de veille technologique auprès des acteurs académiques et des entreprises. Il répond aux besoins de recherche d'excellence, de R&D des entreprises et de formation, constituant ainsi un levier puissant pour l'innovation dans le Grand Est.

GENI bénéficie d'une aide régionale de 3,5 millions d'euros.

✓ Le projet Institut d'Inflammation du Grand Est

Le projet d'Institut d'Inflammation du Grand Est (I2GE) associe des expertises uniques reconnues sur le plan national et international et dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques et/ou auto-immunes. Les pathologies ciblées en premier lieu sont les maladies inflammatoire chroniques intestinales, rhumatismales, respiratoires et cutanées. L'ambition du projet I2GE est triple :

- Créer des filières d'excellence de soins permettant une prise en charge spécialisée optimale des patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques: les centres pilotes sont l'Université de Strasbourg (Unistra) pour les rhumatismes inflammatoires, l'Université de Lorraine, à Nancy, pour les maladies inflammatoires intestinales, et l'Université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA) pour les maladies inflammatoires cutanées (sclérodermie systémique) et respiratoires (brochopneumopathie obstructive).
- Partager des moyens technologiques sophistiqués pour mieux définir les maladies inflammatoires chroniques.
- Explorer les mécanismes physiopathologiques impliqués en partageant des modèles précliniques pertinents. La Région apporte son soutien à ce projet à hauteur de 650 000 euros. Cette aide s'ajoute aux engagements de plus de 10 millions d'euros pris par la Région pour soutenir le projet d'Institut Hospitalo-Universitaire INFINY de Nancy et le projet PACIFIC de Strasbourg, tous deux associant la formation, la recherche et l'innovation dans le domaine des maladies inflammatoires chroniques.

En savoir plus sur la SRESRI sur www.grandest.fr/politiques-publiques/sresri





Un nouveau contrat de Canal signé pour développer le tourisme fluvial et fluvestre en Grand Est

Deuxième région fluviale de France, le Grand Est offre un potentiel touristique exceptionnel le long de ses rivières et canaux, combinant l'exploration au fil de l'eau et une variété d'activités. C'est pourquoi, la Région souhaite formaliser avec ses partenaires, Voies Navigables de France, la Collectivité européenne d'Alsace, Mulhouse Alsace Agglomération, la Communauté de communes Sud Alsace Largue et la Communauté de communes Sundgau, un nouveau contrat autour du Canal Rhône au Rhin branche Sud afin de valoriser, promouvoir et développer cette voie navigable.

Le contrat de canal du Rhône au Rhin branche Sud

Le canal s'étend sur 273 km de voies navigables à travers le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté, dont 35 km entre Mulhouse et Montreux-Jeune qui font l'objet du contrat. Pour préserver son caractère navigable et développer le tourisme tout au long de son parcours, les acteurs impliqués ont conçu une stratégie ambitieuse autour de cinq axes : organiser une gouvernance, surfer sur les mobilités et le slow tourisme, renforcer l'attractivité et l'homogénéité des services, révéler les patrimoines singuliers, renforcer les complémentarités ville/campagne.

La Région jouera un rôle essentiel en participant à hauteur de 50 % des dépenses d'investissement dans les infrastructures visant au maintien de la navigation, avec une enveloppe de 3 millions d'euros allouée sur 10 ans. Ces fonds seront destinés, par exemple, à la modernisation et à l'automatisation des écluses, ainsi qu'au renforcement des digues pour garantir un niveau d'eau optimal. Sur le plan touristique, la Région apportera également son soutien en cofinançant de 20 à 50 % des projets stratégiques situés dans un rayon de 5 km autour du canal. 5,5 millions d'euros y seront dédiés sur 10 ans.

Bilan des contrats de canal du Grand Est

Le Grand Est dispose d'un vaste réseau de voies navigables (Canal des Ardennes, de la Meuse, du Rhône au Rhin déclassé (section Strasbourg/Colmar), des Vosges, sans oublier le canal du Rhône au Rhin branche Sud), Toutes ces voies possèdent un potentiel touristique avéré mais doivent toutefois faire face à des menaces de dénavigation du fait d'un état dégradé de l'infrastructure.

Le contrat de canal des Ardennes et le contrat de canal des Vosges ont été signés respectivement les 20 juillet 2022 et 25 avril 2023. Ceux de la Meuse et de la partie déclassée Strasbourg/Colmar du canal du Rhône au Rhin seront aboutis dans le courant de l'année 2024. Dès à présent, pour les deux premiers contrats signés, des projets de mise en tourisme commencent à être présentés à la Région dont les aides sont octroyées dans le cadre du dispositif de soutien au tourisme fluvial et fluvestre.

Les investissements dans les infrastructures visant au maintien de la navigation sur les itinéraires faisant déjà l'objet d'un contrat de canal signé, sont programmés et contractualisés dans le cadre de conventions annualisées avec VNF et les collectivités concernées.





ANNEXE

Le Grand Est au fil de l'eau

Le Grand Est se démarque particulièrement par sa richesse en voies navigables, en particulier avec son réseau de canaux à petit gabarit dits Freycinet qui s'étend sur 879 km. Avec 1 375 km de rivières et de canaux, dont 1 037 km sont navigables, le Nord-Est est une terre de prédilection pour le tourisme fluvial et fluvestre.

Dotée de 44 ports de plaisance, 81 haltes nautiques, 5 bases de location et 44 clubs de sports nautiques, la Région dispose d'une solide infrastructure, qu'il convient toutefois de développer et moderniser.

Couplé et connecté aux véloroutes voies vertes, le tourisme fluvial et fluvestre permet de partir à la découverte du patrimoine local au gré des chemins de halage, de s'arrêter dans les haltes nautiques ou le long des berges. Il constitue une porte d'entrée idéale permettant d'explorer l'ensemble des sites touristiques et patrimoniaux régionaux le long des canaux et voies navigables.

Le Grand Est est traversé par 4 Eurovéloroutes (itinéraire d'intérêt européen) : les EV 5, 6, 15 et 19, ainsi que des itinéraires d'intérêt national, notamment la Véloroute 50 « La Voie Bleue » ou encore le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Grâce à une interconnexion entre le voyage en bateau et les modes de transport doux (train, vélo), la filière fluviale et fluvestre offre une variété d'activités de





Départ en vacances des jeunes: coup de pouce de la Région prolongé!

Chaque année, un français sur trois ne peut se permettre de partir en vacances, parmi eux, 50 % d'enfants et de jeunes. Fin des études, entrée dans la vie active, jobs d'été, malgré une irrésistible envie d'évasion et de changement de décor, les jeunes et plus particulièrement les 18-25 ans sont privés de congés, en grande partie par manque de moyens.

Pour qu'ils puissent profiter de séjours attractifs, la Région Grand Est a mis en place en juin 2022 un partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) dans le cadre de son programme « Départ 18-25 ».

L'ambition est de permettre aux jeunes du territoire français, âgés de 18 à 25 ans et quels que soient leurs revenus, de séjourner dans des hébergements touristiques en Grand Est pour seulement quelques euros.

Ce sont ainsi 200 000 euros financés par la Collectivité, sous la forme d'une aide de 50 euros par bénéficiaire cumulable à l'aide ANCV, lorsque le séjour se déroule en Grand Est, qui avaient été votés jusqu'en décembre 2023.

Le partenariat instauré entre l'ANCV et la Région depuis la mise en place de ce dispositif est ainsi prolongé d'une année jusqu'en décembre 2024 avec pour objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires, sachant que ce nombre est déjà très encourageant.

En effet, depuis le début du partenariat avec l'ANCV, les départs des jeunes en Grand Est ont été multiplié par 7! Ainsi, entre aout 2022 et aout 2023, plus de 1500 jeunes ont découvert les richesses du Grand Est pour seulement une dizaine d'euros de reste à charge par séjour!

La Région met tout en œuvre pour étoffer le catalogue des séjours sur l'ensemble du territoire avec l'aide de l'ANCV.

A la montagne, en ville ou à la campagne, fin 2024, ce sont près de 4 000 jeunes qui auront pu prétendre à ce coup de pouce inédit pour visiter les territoires du Grand Est.





Le REME de Strasbourg, décrypté pour être amélioré

Une première étape du REME a été lancée en 2022, et malgré un démarrage complexe, a permis d'augmenter de 28 % le nombre de TER circulant autour de Strasbourg. En octobre 2023, la Région Grand Est a adopté <u>une convention pour lancer une mission de préfiguration</u> visant à définir un schéma d'ensemble pour les futurs Services Express Régionaux Métropolitains (SERM), dont celui de Strasbourg. Cette mission a pour objectif de définir un schéma global, de déterminer les modalités de gouvernance et d'établir au plan de financement pour les projets identifiés, à partir des retours d'expériences de ce premier SERM.

Ce projet ambitieux nécessitera d'importants investissements sur l'infrastructure du nœud ferroviaire de Strasbourg d'ici 2030, avec pour ambition de continuer à développer l'offre de mobilité de l'aire strasbourgeoise et au-delà.

Pour atteindre ce but, quatre nouvelles études vont être lancées pour compléter les études déjà engagées et ainsi alimenter les réflexions initiées dans le cadre de la mission de préfiguration :

- Une étude de trafic et de premiers bilans socio-économiques du REME, visant à évaluer la pertinence des aménagements prévus par rapport aux niveaux d'offre et à la fréquentation estimée.
- Une étude de criticité des passages à niveau (204 passages à niveau sont concernés).
- Une étude de relocalisation de tout ou partie des fonctionnalités du pôle logistique (identification de sites potentiels pour installer des aménagements de maintenance et réalisation d'un diagnostic environnemental des lieux retenus).
- Une étude d'avant-projet / projet pour la régénération des appareils de voie du poste 2 de Bischheim et de la création de l'accès à un éventuel futur atelier transfrontalier.

La Région soutient les usages numériques des collectivités du Grand Est

Avec la fin du déploiement de la fibre optique sur les réseaux d'initiative publique en Grand Est, la Région poursuit ses engagements en faveur de la transition numérique de ses territoires. C'est dans ce cadre que la Collectivité avait adopté, le 23 juillet 2021, son <u>plan régional de soutien des collectivités aux usages numériques en faveur de la vidéoprotection</u>, pour permettre au plus grand nombre de s'équiper. Ce dispositif a été actualisé en juillet 2023 afin d'accompagner plus fortement cette transition.

Le montant de l'aide est ainsi porté à **40 000 euros** par commune, **60 000 euros** par communes si plusieurs d'entre elles portent ensemble un projet de prévention de la délinquance. Si le projet est situé dans une zone désignée comme « territoire de sécurité urbaine et rurale » par l'Etat, le plafond d'aide est majoré de **20 000 euros** supplémentaires.

Ces plafonds permettent:

- De répondre aux évolutions des coûts d'équipement constatés.
- D'intégrer les recommandations de l'ANSSI² qui préconisent une connexion filaire par fibre optique des caméras afin de garantir une meilleure exploitation des réseaux localement mais aussi la possibilité de renvoi d'image vers des centres opérationnels.

En outre, la Région prend en charge directement le raccordement de chaque caméra au réseau fibre Losange ou Rosace (environ 1 250 euros par caméra), au même titre qu'elle subventionne déjà le raccordement des locaux à usage d'habitation ou professionnel.

² Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.





Accessible à toutes les collectivités, ce dispositif rencontre un vif succès dans l'ensemble des territoires du Grand Est. Ce sont ainsi 32 collectivités supplémentaires qui bénéficient d'une subvention régionale de près de **380 000 euros**.

Depuis le lancement du dispositif, ce sont désormais 478 collectivités engagées dans la sécurisation de leurs espaces publics (346 en création et 132 en extension d'un système existant) pour plus de 6,5 millions d'euros. Soit un total de 3 922 caméras!

Tiers-lieux en Grand Est : des nids de créativité et d'apprentissage

A l'heure des grandes transitions — démographique, numérique, écologique — les tiers-lieux jouent un rôle essentiel dans la revitalisation des territoires et sont porteurs de dynamiques structurantes, favorisant l'entrepreneuriat, le développement économique et contribuant à la création de communautés dynamiques.

Depuis 2016, la Région Grand Est a activement soutenu la création et le développement des tiers-lieux à travers l'ensemble de ses territoires. Plusieurs dispositifs régionaux complémentaires ont été successivement mobilisés pour stimuler cette dynamique : le Pacte pour la Ruralité, le Plan Régional Etudiants, le dispositif « Grand Est Initiatives Territoriales » ou encore l'appel à manifestation d'intérêt « Soutien à la création et aux développement de tiers-lieux » en Grand Est.

Cette initiative régionale s'aligne parfaitement avec le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » de l'Etat, visant à soutenir et accélérer la croissance des tiers-lieux. A ce jour, la collaboration coordonnée entre l'Etat, la Région et les fonds européens a permis d'appuyer la création ou l'expansion de plus de 80 tiers-lieux portés par divers acteurs (publics, privés et associatifs), et ce, sur une diversité de territoires. L'aide financière cumulée s'élève à environ 5 millions d'euros.

C'est dans le prolongement de ces actions en faveur de l'essor des tiers-lieux que s'inscrit l'appel à projet « <u>Tiers-lieux compétences et formation en Grand Est</u> », une déclinaison régionale de l'initiative « DEFFINOV Tiers-lieux », lancée par l'Etat dans le cadre de son plan de transformation et de digitalisation de la formation lié au Plan France Relance. L'objectif est de déployer des tiers-lieux dédiés aux compétences, de promouvoir de nouveaux modèles d'apprentissage, et ainsi, d'enrichir les lieux de formation. Après deux vagues de candidatures, 15 porteurs de projets, répartis dans les 10 départements de la région, ont été sélectionnés, dont 66 % sont en zone rurale et 6 % en zone QPV³. Ils bénéficient d'un soutien de l'Etat et des Fonds européens de près de 4,2 millions d'euros sur une période de trois ans. Certains d'entre eux se focalisent sur des filières stratégiques régionales, telles que la bioéconomie, l'agriculture, le bois, les métiers d'art, les filières industrielles des composites, ou encore la fabrication additive. De quoi dénicher des talents dans tout le Grand Est!

Pour encourager ces initiatives, quelle que soit leur envergure, la Région, en collaboration avec la Préfecture et la Direction Régionale de la Banque des Territoires, a mis en place un label régional appelé « Tiers-Lieux Grand Est ». Cette démarche vise à recenser, soutenir, et accroître la visibilité des tiers-lieux sur l'ensemble du territoire, en étroite collaboration avec le Réseau régional. Ce dernier joue un rôle essentiel dans l'écosystème des tiers-lieux, avec lequel la Région a établi un partenariat visant à renforcer le maillage et à pérenniser le développement de ces espaces en Grand Est.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de tiers-lieux son recensés sur une cartographie régionale dont <u>78 dont sont</u> labellisés et prêts à accueillir tous profils, tous publics!





³ Quartier Prioritaires de la politique de la Ville.





Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement

La Région Grand Est s'est fixée le cap de Région à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050. Cet objectif se traduit par une double dynamique de réduction des consommations et de développement des énergies renouvelables. C'est dans ce cadre que la Région place la rénovation énergétique du bâti au rang de ses premiers objectifs.

Plus de 4,2 millions d'euros ont ainsi été alloués lors de cette Commission permanente pour prolonger le programme de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) pour une durée d'un an, soit jusqu'à fin 2024. Un service qui fait partie du programme Climaxion - mis en œuvre conjointement par l'ADEME et la Région Grand Est - avec pour ambition de rendre accessible à tous un logement sain, confortable et économe en énergie.

Cet engagement financier matérialise l'engagement de la Région à poursuivre son soutien aux espaces conseils <u>France Rénov'</u>, outils mis en place par l'Etat pour répondre aux questions des particuliers en matière de rénovation. L'objectif pour la Région est de pouvoir mobiliser les crédits des fournisseurs d'énergie et de contractualiser avec les structures porteuses et les territoires du Grand Est.

Actuellement, 52 conventions territoriales permettent de couvrir la quasi-totalité de la population et des communes du Grand Est. Un réseau de 91 conseillers France Rénov' informent et accompagnent les propriétaires au sein de 43 espaces conseils à travers tout le territoire.

En 2021 et 2022, le service France Rénov' a notamment permis d'accompagner 4 467 personnes avec des visites à domicile pour établir un diagnostic, et de mettre en place 476 prestations de maîtrise d'œuvre en matière de rénovation énergétique.

Pour en savoir plus sur le SARE : <u>www.climaxion.fr/thematiques/efficacite-energetique-qualite-environnementale-batiments/programme-sare-reseau-france</u>

Paris 2024 : la Région récompense les bénévoles engagés

Dans le cadre de Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Région Grand Est souhaite récompenser les bénévoles engagés au sein des clubs sportifs du Grand Est en leur offrant des places pour assister à aux épreuves de cet évènement sportif majeur. Dans cette optique, elle lance un appel à candidatures intitulé « Club à impact 24+ Grand Est », à destination des 14 000 clubs sportifs amateurs du Grand Est.

Partenaire de Paris 2024 dans le cadre du Relais de la Flamme, la Région Grand Est dispose d'une billetterie dont elle fera bénéficier ses partenaires sportifs mais aussi les bénévoles qui illustrent au quotidien une offre sportive dynamique, variée et attractive en Grand Est.

La Région offrira aux 100 clubs les plus méritants jusqu'à 4 places pour assister à des épreuves olympiques et paralympiques. L'appel à candidatures sera ouvert à partir du 18 novembre et jusqu'au 31 décembre 2023, via un questionnaire en ligne qui sera diffusé par les ligues et comités sportifs régionaux. La liste des bénéficiaires sera dévoilée en avril 2024.

